

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A REGROUPEMENT SCOLAIRE
LA ROUVIERE - MONTIGNARGUES**
Mairie de La Rouvière - tel : 04 66 81 03 99

HORAIRE DES ECOLES

Ecole de LA ROUVIERE chemin des Combes tel : 04 66 63 14 48			
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	MATIN	ENTREE	09h00
		SORTIE	11h55
	APRES-MIDI	ENTREE	13h55
		SORTIE	17h00

Ecole de MONTIGNARGUES chemin des Bessons tel : 04 66 81 66 92			
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	MATIN	ENTREE	08h45
		SORTIE	12h15
	APRES-MIDI	ENTREE	14h15
		SORTIE	16h45

RENTREE SCOLAIRE des élèves des écoles : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 le matin

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE
ECOLE LA ROUVIERE Tel : 04 66 63 14 48
REGLEMENT - FONCTIONNEMENT

Ces services sont proposés aux familles, ils fonctionnent les : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi selon le calendrier scolaire. Ils sont fondés sur le respect des droits et devoirs de chacun (élèves, parents, ensemble du personnel, membres du syndicat) et sur le respect des personnes et des biens.

PERMANENCE RENTREE : VENDREDI 30 AOUT DE 9H A 12H
ECOLE DE LA ROUVIERE

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET EST A REMETTRE A MME LAURENCE OLTRA,
AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE SANS DOSSIER COMPLET D'INSCRIPTION

Les réservations et les paiements se réalisent en ligne sur le site internet :

<https://la-rouviere.org-famille.fr>

(Guide d'utilisation portail famille consultable sur le site : www.mairielarouviere.fr)

Pour les premières inscriptions, les identifiants et mot de passe seront communiqués par mail dès l'inscription validée.

En cas de non-réception des identifiants et mot de passe, pour les familles et/ou responsables légaux nouvellement arrivés, ces informations seront remises à la régisseuse : Mme Laurence Oltra, école de La Rouvière.

Pour toute réservation, le paiement valide les inscriptions aux prestations réservées.

La régisseuse est en droit de régulariser une prestation réalisée, en inscrivant l'enfant au service concerné.

Pour les familles sans connexion Internet et/ou sans carte de paiement, les réservations et le paiement par chèque, à l'ordre du Trésor Public, ou espèces (prévoir l'appoint) seront réalisés auprès de la régisseuse à l'école de La Rouvière pendant les temps de garderie.

Les absences validées seront déduites le mois suivant.

GARDERIE

GARDERIES	7h25 – 8h50	12h – 14h	17h – 18h30
lundi mardi jeudi vendredi	(de 8h50 à 9h, le relais est assuré par les enseignants)		

Les inscriptions ou annulations en ligne seront effectuées jusqu'à 8h15 le jour de la prestation.

Sont permanents les enfants qui fréquentent au moins deux garderies par jour pendant les 4 jours de la semaine, les enfants non permanents sont **occasionnels**, garderie matin, midi ou soir.

Les parents prévoient un goûter à la garderie du soir, s'ils le souhaitent.

Il est vivement conseillé de marquer lisiblement au nom et prénom de l'enfant tous les effets et objets personnels et scolaires pour éviter les pertes et vols.

Le matériel mis à la disposition des enfants doit être respecté et rangé après utilisation.

Dépose et reprise des enfants à la garderie

- pour la garderie du matin, les parents déposent leurs enfants **au plus tôt à 7 heures 25** et **au plus tard à 8h25 pour les élèves scolarisés à Montignargues.**

- pour la garderie du soir, les parents reprennent leurs enfants **au plus tard à 18 h 30.**

Nous demandons aux parents d'observer la plus grande exactitude, le non-respect de ces horaires entraînera une majoration des tarifs.

Préciser sur la fiche jointe, la liste des personnes habilitées à prendre votre enfant.

Le transport entre la garderie – restaurant scolaire localisée à l'école de La Rouvière et l'école de Montignargues, est assuré par l'autocar à : 8h25, 12h15, 13h55 et 16h45.

L'inscription au service de transport scolaire sur : lio.laregion.fr (ligne 802-3).

RESTAURANT SCOLAIRE

Les menus du mois sont affichés devant les 2 écoles et consultables sur le site. Les repas sont préparés et livrés par un traiteur avec la possibilité de repas végétarien ou sans porc.

Inscriptions - Fonctionnement :

L'enfant qui fréquente le restaurant scolaire devra **être inscrit**.

Les inscriptions sur le site se font au plus tard le mardi pour au minimum la semaine suivante.

Sur la page d'accueil vous trouverez des informations ponctuelles : par exemple pour les repas à thèmes (Halloween, Noël...) les délais d'inscription sont modifiés.

Un réajustement est exceptionnellement possible tous les jours de livraison avant 8h sauf pour les repas végétariens ou sans porc.

Passé 8h, le repas du jour sera facturé 6 €.

En conséquence tout repas qui ne serait pas décommandé avant 8h ne pourra pas être remboursé.

En cas d'absence d'un enseignant le matin, le repas commandé est servi à l'enfant inscrit.

En cas de grève des enseignants, le service minimum sera assuré, le repas commandé est servi à l'enfant inscrit.

En cas de fermeture administrative d'une école, les repas des enfants scolarisés dans cette école sont annulés.

TARIFS

Prix du service à l'unité		
GARDERIE	occasionnelle	1,55€
	permanente	2,30€
RESTAURANT SCOLAIRE	préinscription	4,37€
	sans inscription	6€

Le bon fonctionnement de ces services dépend de l'attitude des enfants mais aussi de celle des parents. Ces derniers voudront bien apporter leurs concours en respectant les directives et en informant leurs enfants de la bonne conduite à suivre.

Si nous devons observer quelques impolitesses, insolences, brutalité ou violence, à l'égard des élèves et des personnels, les parents ou/et responsables en seraient immédiatement informés et la récurrence pourrait entraîner l'exclusion du service.

Ce présent règlement - fonctionnement a reçu l'approbation du conseil syndical le 22 août 2019.

Tout manquement à ce règlement - fonctionnement peut entraîner l'exclusion de ces services.

Remettre le dossier d'inscription complet à Laurence Oltra, école de la Rouvière:
- fiche jointe dûment complétée, - photocopie d'assurance.

FICHE D'INSCRIPTION**GARDERIE, RESTAURANT SCOLAIRE****Enfant :**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Enseignant :

Ecole de :

Responsable légal 1 :

Filiation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Responsable légal 2 :

Filiation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Numéro d'allocataire CAF (facultatif) :

Régime alimentaire, allergie, etc... (Joindre le P.A.I.) :

Mon enfant fréquentera le restaurant scolaire : Mon enfant fréquentera la garderie : en permanent
 occasionnellement

Liste des personnes autorisées à prendre en charge mon enfant à la garderie si je ne peux pas me déplacer, préciser leurs coordonnées téléphoniques :

Décharge de responsabilité pour les personnes mineures :

Autorise Nom Prénom mineur, à raccompagner mon enfant.

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné (e) : responsable de l'enfant désigné ci-dessus,

- ✓ Déclare inscrire mon enfant pour l'année scolaire,
- ✓ Atteste que mon enfant est garanti par une assurance, joindre une **photocopie de l'attestation de la responsabilité civile des parents ou une attestation de l'assurance scolaire :**

Nom de la compagnie d'assurance :, Numéro de police :

- ✓ Autorise le personnel du restaurant scolaire et de la garderie à prévenir les services d'urgences au cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents.

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin de famille :

Noms des personnes à prévenir en l'absence des parents et n° de téléphone :

- ✓ Certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage à signaler sans délai tout changement intervenu dans la situation de mon enfant

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et de l'ensemble des informations contenues dans le document ci-dessus.

A le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »